

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 17 MARS 2021

L'An Deux Mille Vingt-et-un, le mercredi dix-sept mars à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au gymnase André Malraux en raison des mesures imposées par l'état d'urgence sanitaire, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Gérard THEVENON, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN, Michel JEANNOT, Virginie MAS.

Était excusé : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Mme CHABERT), Francis PETRICIG (pouvoir à M. JEANNOT), Alexandre BOTELLA

Objet : Subventions aux associations intercommunales

Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 19 janvier 2021, ses membres proposent les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2021
ASE Muroise Basket Fonctionnement Investissement : charriot à ballons Investissement : bâche logo communes et SIM	6 500 € 1 400 € 100 € <i>Total : 8 000 €</i>
Association Sportive Mure Natation Fonctionnement Projet : stage compétitions Investissement : écocup	6 500 € 1 500 € 500 € <i>Total : 8 500 €</i>
Centre Arts Martiaux Fonctionnement	600 €
Collège Lachenal Maison d'Izieu Labellisation « génération 2024 » Collège au cinéma	400 € 400 € 100 € <i>Total : 900 €</i>
Collège Association Sportive Projet « fête de l'AS de fin d'année »	350 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz Fonctionnement	1 250 €
L'ASCE Tennis de table Fonctionnement	350€
Embellie Bulle Fonctionnement	600 €

Etoile Cycliste Muroise Fonctionnement Action spécifique : Ecole VTT Action spécifique : Trophée départemental du jeune vététiste Action spécifique : Stage VTT descente Action spécifique : Challenge murois	800 € 400 € 1 000 € 600 € <i>Total : 3 500 €</i>
Fever CheerDance Murois Fonctionnement Action spécifique : IASF championnat du monde 2021	500 € 6 000 € <i>Total : 6 500 €</i>
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Fonctionnement	200 €
Football Club Murois Fonctionnement	7 000 €
Foulée Muroise Fonctionnement	400 €
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise Fonctionnement	1 200 €
Godillots sacs et montagne Action spécifique : formation encadrant	0 €
Pétanque muroise Investissement : équipements	900 €
Rugby Réel XV Fonctionnement	500 €
Scouts Action spécifique : bénévolat à Madagascar	400 €
Tennis club Fonctionnement	2 500 €
Les Talents Locaux Fonctionnement	150 €
Maison Pour Tous Projet jeunesse Action culturelle	31 000 € 42 500 € <i>Total : 73 500 €</i>
TOTAL	117 300 €

Mme MAS ne participe pas au vote puisque membre dans un bureau associatif intercommunal.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2021,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 compte 6574 du budget primitif 2021.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 17 mars 2021

Le Président

Henri MONTELLANICO

